

## L'équipe PSPs (Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire)

L'équipe PSPs met en place des projets pour répondre aux besoins des élèves dans une perspective de promotion de la santé, favoriser un bon climat dans l'école en travaillant sur les relations sociales, le sentiment d'appartenance, le sentiment de sécurité et de justice ainsi qu'en favorisant la participation des élèves à la vie de leur établissement.

L'équipe PSPs ne fait pas partie du Conseil de direction, mais elle lui soumet ses projets. Ses autres partenaires sont les enseignants, le médecin et le dentiste scolaire, le service PPLS et parfois les autorités publiques.

<p><b>Déléguée PSPs (ex-animatrice Santé)</b></p> <p>La déléguée PSPs est une enseignante déchargée d'une partie de son temps d'enseignement. Elle met ses compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignants et de l'équipe PSPs.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>° promouvoir la santé physique et sociale des élèves par des activités de santé communautaire</li><li>° développer le sentiment d'appartenance à l'école</li><li>° renforcer les relations sociales au sein de l'école</li></ul>	<p><b>Médiatrice scolaire</b></p> <p>La médiatrice scolaire est une enseignante déchargée d'une partie de son temps d'enseignement.</p> <p>La médiation scolaire est un outil visant à réguler et dynamiser la communication, contribuant ainsi à augmenter la qualité de la vie dans l'établissement.</p> <p><u>Objectifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>° faire de l'établissement scolaire un lieu où se vivent et s'apprennent la citoyenneté</li><li>° réduire les situations d'exclusion, de marginalisation et de solitude.</li><li>° diminuer les déprédations, le manque de respect, l'impolitesse, la violence.</li><li>° aider les élèves vivant des difficultés personnelles ou en classe.</li></ul>
<p><b>Infirmières scolaires</b></p> <p>Elles s'occupent de la santé globale des enfants et des adolescents par des activités de prévention et de promotion de la santé : visites de santé, entretiens avec les familles, dépistages, vaccinations, interventions dans les classes.</p> <p>Elles proposent un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation.</p> <p>Elles identifient et prennent en compte les besoins particuliers des enfants : santé physique (handicap, maladie chronique, etc.), psychique et sociale (diverses difficultés).</p>	<p><b>Doyenne référente</b></p> <p>Elle fait le lien avec le Conseil de Direction (pouvoir décisionnel).</p> <p>Elle propose des thèmes en lien avec les problématiques de l'établissement.</p> <p>Elle a de l'intérêt pour la promotion de la santé.</p>